

## L'ADIAPH,

Association du secteur médico-social reconnue d'utilité publique et intervenant dans le champ du handicap mental, psychique et des troubles du spectre de l'autisme en Nouvelle-Aquitaine qui accueille plus de **1400 résidents** dans **38 établissements et services** recrute :

## PSYCHIATRE (H/F)

### CDI ou Convention de prestation à temps partiel 7h / semaine

#### Missions :

Sous la responsabilité de la direction de l'**IME et SESSAD Pierre DELMAS**, situé sur la commune de **Mérignac** - établissement accueillant des enfants, adolescents, jeunes adultes présentant une déficience intellectuelle moyenne à sévère avec ou sans troubles associés, y compris TSA - et en lien avec l'équipe pluridisciplinaire, vous aurez pour mission de :

- Participer à l'**admission** des enfants et adolescents dans le cadre de la procédure en place,
- Elaborer les **diagnostics** en tenant compte des antécédents, habitudes de vie et symptômes,
- Dispenser les **soins médicaux** et prescrire les traitements appropriés et éventuellement des examens complémentaires dont vous saurez interpréter les résultats tout en prenant en compte l'accompagnement global de la personne et le contexte familial,
- **Coordonner** les soins et rééducations dispensés aux personnes accueillies
- **Participer aux réunions** d'équipe pluridisciplinaire et apporter votre expertise clinique pour la compréhension des situations présentées,
- Etablir les **certificats médicaux** pour les dossiers d'orientation MDPH et pour les dossiers de candidatures dans les établissements et services du secteur adulte.

#### Profil recherché :

- Diplôme d'étude spécialisé en psychiatrie ou en pédopsychiatrie exigé,
- Connaissance/expérience avec la population TSA souhaitée,
- Capacité d'écoute, d'observation et de travail en équipe,
- Qualités relationnelles et organisationnelles,
- Sens des responsabilités, autonomie, diplomatie.

**Prise de fonction** : dès que possible

**Rémunération :**

- Indexée à la CCNT du 15 mars 1966 (IDCC 0413) – CCN des médecins spécialistes qualifiés au regard du Conseil de l'Ordre travaillant dans les établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 1er mars 1979 - Coefficient de base 1228 soit un salaire mensuel brut minimum de 965,08 € pour 33 heures 20 minutes mensuelles + reprise d'ancienneté selon expérience justifiée.

**Avantages sociaux :**

- Congés d'ancienneté,
- Extension des mesures conventionnelles : jours enfants malades, jours pour hospitalisation des enfants, ...
- Aménagement de la fin de carrière,
- CSE : chèques vacances, chèque cadeaux (Noël, mariage/PACS, naissance, retraite), participation aux activités culturelles et sportives,
- Participation aux transports en commun,
- Régime mutuelle et prévoyance,
- Formations, ...

**Candidature** (CV & lettre de motivation) à envoyer par mail à Madame Christelle DE ARANJO, directrice, à l'adresse [recrutement@adiaph.fr](mailto:recrutement@adiaph.fr) en précisant bien la référence de l'offre.

*Retrouvez toutes nos offres disponibles et les informations sur notre Association sur notre site [www.adiaph.fr](http://www.adiaph.fr)*

